

Montluçon, le 29/09/2016



**SNUipp-FSU 03**  
Bourse du travail  
Bd de la Mutualité  
03200 VICHY  
04 70 97 78 91  
✉ [snu03@snuipp.fr](mailto:snu03@snuipp.fr)

A l'attention de :

Mme l'inspectrice de l'Education Nationale  
de Montluçon 1

Objet : Coordination du RRE d'Huriel

Madame l'Inspectrice,

Nous avons été informé de la possible conversion, dans le cadre du renouvellement de la convention RRE, du ¼ de poste de coordonnateur du RRE actuellement dévolu à la coordination des projets préparés par les enseignants de ce réseau, en un ¼ de poste qui serait alors consacré à l'aide aux élèves en difficulté scolaire.

Certaines écoles ont fait remonter des besoins concernant le suivi des élèves en grande difficulté scolaire car ne bénéficiant pas du RASED dont l'enveloppe budgétaire ne permet pas le suivi dans toutes les écoles de la zone devant être couverte.

Il en résulte donc un besoin en terme de RASED pour ces écoles, et ces besoins doivent évidemment être abondés par des Maîtres E, personnels spécialisés et formés.

Le RRE existe depuis 2003 et a permis la mise en place de nombreux projets interdisciplinaires permettant de mettre en relation les élèves d'une dizaine de communes. Cela permet de tisser des liens dans des territoires souvent isolés.

Le rôle du coordonnateur est de mettre en relation tous les partenaires de ces projets, de faire le lien entre les enseignants d'un territoire rural étendu entre plusieurs communes éloignées, de rechercher des subventions, de s'occuper de l'acheminement du matériel, etc... Ainsi, un ¼ de poste est un minimum pour réussir à réaliser sérieusement tous ces projets.

Réduire encore ce temps aurait donc pour conséquence à terme de supprimer de fait le RRE d'Huriel et les projets qui y sont rattachés, alors même que ceux-ci sont en cohérence avec l'esprit des nouveaux programmes de l'école élémentaire.

Nous demandons donc la reconduction du ¼ de poste de coordonnateur du RRE dans les missions qui sont les siennes et de permettre ainsi la pérennisation des projets déjà démarrés par les équipes des écoles. Nous appelons également de nos vœux la création de postes supplémentaires dans le RASED concerné afin de répondre aux besoins des élèves en difficulté.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions de croire, Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, à notre attachement au bon fonctionnement du service public et laïque de l'Education Nationale.

Pour le SNUipp-FSU 03,  
Puzenat Rémi